
REMONTÉES MÉCANIQUES DANS LES STATIONS DE SKI DU QUÉBEC : UN MODE D'ACCÈS AUX PISTES DE SKI DES PLUS SÉCURITAIRES

Terrebonne – le 13 décembre 2022. À la suite de l'incident du Mont-Saint-Anne et à l'aube de la nouvelle saison de ski, l'Association des stations de ski du Québec (ASSQ) tient à réaffirmer que les remontées mécaniques en opération dans les stations de ski du Québec et dans les centres de glissade sont des plus sécuritaires et maintient que les exploitants des stations déploient tous les efforts requis pour assurer la sécurité des skieurs et planchistes.

« Les images de la télécabine au sol samedi dernier peuvent semer l'inquiétude auprès des amateurs de ski et de planche à neige », reconnaît Yves Juneau, président-directeur général de l'Association. Il précise néanmoins qu'au cours des cinq dernières années, les stations de ski ont accueilli près de 6 150 000 visiteurs en moyenne par année sur les pentes enneigées du Québec et que les incidents sont exceptionnels. À partir de cette donnée, l'ASSQ estime à 50 millions de remontées réalisées par les skieurs au cours de l'hiver dernier.

L'Association demeure l'un des regroupements les plus proactifs en Amérique du Nord en travaillant de concert avec les manufacturiers de remontées mécaniques, les propriétaires de stations de ski, les autorités gouvernementales et les organismes de secourisme. « En plus d'être accompagnée par des conseillers en sécurité, notre association offre plusieurs sessions de formation aux stations de ski visant à développer les meilleures pratiques d'affaires, comme les formations qui ont pour objectif de s'assurer que les mécaniciens de remontées mécaniques respectent les plus récentes exigences de la norme canadienne Z-98 », précise M. Juneau.

La sécurité, la priorité numéro un des stations

Les données compilées par l'ASSQ indiquent que le Québec dénombre actuellement 320 remontées mécaniques en opération dans les 74 stations de ski du Québec, dont 158 sont identifiées comme des remontées aériennes et 162 de type terrestre (arbalète et tapis-convoyeur).

« Lorsqu'on réfléchit au nombre de remontées en fonction à travers le Canada et au nombre relativement infime de bris mécaniques, on constate que ce type d'équipement demeure des plus sécuritaires. De plus, les cas de blessures corporelles liés à l'utilisation de remontée demeurent marginaux », affirme le dirigeant de l'ASSQ.

Rappelons que l'industrie du ski est soumise à une réglementation stricte comme pour les ascenseurs ou encore les manèges de parcs d'amusement. De plus, l'Association rappelle que la Régie du Bâtiment du Québec accompagne les stations de ski du Québec et effectue des vérifications sur le terrain pour s'assurer que les remontées mécaniques opèrent de manière sécuritaire et en conformité avec les lois applicables dont la norme CSA Z-98. Les procédures de

vérifications impliquent notamment la validation des registres d'entretien qui doivent être exacts et à jour.

« Les exploitants de stations de ski, c'est-à-dire les propriétaires et le personnel d'opération, d'entretien et de gestion, doivent se conformer à la réglementation et aux codes nationaux adoptés par le gouvernement du Québec » insiste Yves Juneau.

À propos de l'Association des stations de ski du Québec

Regroupant 75 stations de ski québécoises, l'ASSQ est un organisme sans but lucratif qui représente et défend les intérêts des stations de ski membres, qui fait la promotion de la pratique des sports de glisse et qui améliore la qualité du produit ainsi que la performance des stations. Établie dans l'industrie du ski depuis plus de 40 ans, son mandat de développement de la relève de skieurs et planchistes au Québec est réalisé principalement grâce à la vente de produits de financement tels que le Ski Passe-Partout. Annuellement, ce sont plus de 30 000 jeunes qui sont initiés aux sports de glisse grâce aux divers programmes de l'ASSQ.

- 30 -

Source :

Sophie Leblanc Leroux
Coordonnatrice aux communications numériques
Association des stations de ski du Québec (ASSQ)
media@assq.qc.ca
450 765-2020
www.maneige.ski